



Sainte-Idre, le 4 mai 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 3^e jour du mois de mai 2021 à 19h30 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Idre. Sous la présidence du maire M. Sébastien Lévesque.

La présente assemblée est effectuée à huis clos en raison de la propagation de la Codiv-19. (*Coronavirus*) et du confinement imposé par le Ministre François Legault,

Sont présent (e) s :

M ^{me} Nancy Lizotte, conseillère :	Siège # 2
M. Tommy Turgeon, conseiller :	Siège # 3
M ^{me} Sarah-Maude Dubé, conseillère :	Siège # 4
M. Nelson Thériault, conseiller :	Siège # 6

formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Est aussi présente M^{me} Hélène Cloutier, directrice générale par intérim.

63-05-2021 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h40 par le maire, M. Sébastien Lévesque.

64-05-2021 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé par Nelson Thériault, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec les ajouts suivants au point 13, Ajout de pancartes, Ressources humaines.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 6 avril 2021
4. Présentation et approbation des comptes
5. Lecture de la correspondance
6. Suivi de l'offre d'emploi – message à la radio
7. Plaintes
8. Réfection de la Route de Val-d'Idre (Bordures)
9. Mandat à la MRC de La Matapédia - Rapiéçage mécanisé
10. Règlement d'emprunt 327-2021 – Réfection du 5^e et 6^e Rang
11. Rapport du maire et des comités
12. Période de questions
13. Autres sujets :
 - 13.1 Ajout de pancartes
 - 13.2 Ressources humaines
14. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65-05-2021 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 6 avril 2021

Il est proposé par Tommy Turgeon, appuyé par Nancy Lizotte, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 6 avril 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

66-05-2021 4. Présentation et approbation des comptes

Il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé par Nelson Thériault, d'approuver les comptes du mois de mai 2021 au montant de 27 277.20\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Lecture de la correspondance

67-05-2021 Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Tommy Turgeon, d'accepter l'offre de services de Lou Rafaël Tremblay, pour la tonte de la pelouse de septembre à juin 2021 (10 semaines) au coût de 25 \$/par tonte. Une lettre lui sera envoyée à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

68-05-2021 6. Suivi de l'offre d'emploi – Message radio

Tous s'entendent pour que deux (2) offres d'emploi (secrétaire-trésorière adjointe et celle du poste à la direction générale fasse partie de la même annonce (Flash emploi 35 messages de 15 secondes sur une période d'une semaine pour un total de 395 \$ productions incluses sur la station radio 99.9 Rouge).

De plus, les offres seront placées sur Facebook comme à l'habitude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

69-05-2021 7. Plaintes

Une lettre sera envoyée à M. Robert Poirier pour faire un suivi sur la plainte déposée le 26 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Réfection de la Route de Val-d'Irène – Bordures

Une conférence téléphonique est planifiée entre M. William Lévesque-Page, d'Eurovia et Sébastien Lévesque, maire le mardi 4 mai à 13h30, afin d'établir une procédure définitive pour conclure le dossier.

Une vérification est demandée à Hélène Cloutier, pour savoir si la pénalité sur le report du calendrier initial des travaux, a été appliquée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Mandat à la MRC de La Matapédia – Rapiéçage mécanisé

Un courriel a été transmis le 26 avril 2021, 11h17 à Jonathan Simard, ingénieur à la MRC de la Matapédia, pour l'informer qu'aucune résolution n'a été prise à cet effet et qu'aucun travail de rapiéçage mécanisés n'est autorisé pour 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

70-05-2021 10. Adoption du règlement d'emprunt 327-2021 – Réfection du 5^e et 6^e Rang

Considérant que ces travaux ne seront pas réalisés avant 2022 et que l'information nécessaire à la compréhension des ceux-ci n'a pas été clairement reçue ;

Considérant qu' Hélène Cloutier doit planifiera une rencontre d'information avec M^{me} Véronique Bouillon, coordonnatrice des programmes à la MRC, afin de fournir le détail des travaux qui seront effectués sur la réfection du 5^e et 6^e Rang ;

En conséquence, il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé par Tommy Turgeon d'adopter le règlement d'emprunt, cependant, celui-ci pourra être révisé, après la rencontre d'informations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Rapport du maire et des comités

M. Sébastien Lévesque, maire fait un bref survol de sa réunion avec la MRC informant le conseil sur les points divers à l'ordre du jour.

12. Période de questions

Séance à huis clos, aucune question.

13. Autres sujets

13.1 Pancartes

Mme Sarah-Maude Dubé veut qu'une pancarte intitulée « Attention à nos enfants » soit installée sur la rue des bouleaux. Une demande sera faite à cet effet par la Hélène Cloutier au responsable des travaux publics, M. Clarence Fournier.

13.2 Ressources humaines – Formation Akifer -

71-05-2021

La formation en ligne offerte par Akifer « L'inspection caméra de votre puits, un incontournable » au coût de 57.48 \$ incluant les taxes a été accordée à M^{me} Nancy Lévesque. .

Un vote à main levée a été demandé. Le tout a été accepté en majorité $\frac{3}{4}$ en faveur de l'acceptation de ladite formation.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

13.2 Ressources humaines – Convention collective

72-05-2021 Il est proposé par Tommy Turgeon, appuyé par Nelson Thériault, que Sarah-Maude Dubé et Sébastien Lévesque soient les signataires de la convention collective.

13.3 Ressources humaines – Lettres de démission

73-05-2021 Il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé par Tommy Turgeon, d'accuser la réception des lettres de démission de M^{mes} Cécile Barette et d'Hélène Cloutier et ce, en date du 11 mai 2021, 16h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Levée de la séance

Il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé par Tommy Turgeon, de lever la séance à 21h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sébastien Lévesque
Maire

Hélène Cloutier
Directrice générale par intérim